



Où allons-nous ?

La question de savoir où les tendances actuelles pourraient éventuellement conduire l'humanité est très rarement posée, comme s'il s'agissait d'un sujet situé en deçà de notre compréhension et qui après tout ne concernerait que des futures générations.

L'avenir de l'homme n'est en aucun cas prédéterminé, comme une chose mystérieuse codée dans le grand livre de la destinée que nous pourrions essayer de déchiffrer. Ce n'est pas non plus une concurrence aveugle qui risque de se produire par hasard, il n'obéit pas non plus fondamentalement à des facteurs étrangers à notre contrôle. Tout au contraire, l'avenir va émerger définitivement et complètement comme résultat de l'action humaine.

Sauf événement extraordinaire, le monde de demain sera fait de ce que des milliards d'êtres humains font jour après jour. Il peut donc devenir un monde tout juste vivable et virtuellement ingouvernable si tous ces humains s'obstinent à tout ravage, à polluer et à s'affronter; ou il peut devenir tout au contraire un merveilleux endroit où travailler, jouer et aimer s'ils agissent avec raison et responsabilité

Un nouveau pas doit être franchi car l'avenir doit être considéré comme « à inventer » comme quelque chose que l'humanité devrait essayer de construire avec détermination en ne se contentant pas de la déterminer inconsciemment.

C'est certainement la plus difficile à réaliser de toutes les inventions humaines mais également la plus importante. Et pour cette raison nous nous devons d'y consacrer le meilleur de notre temps et de notre talent.

Oui, le futur sera un, un pour le monde entier. Plutôt que de s'unir aux autres pour faire face au problème insupportable et poursuivre un bien commun, chaque pays préfère se polariser à courte vue sur ses propres problèmes et essayer de suivre sa propre voie quel qu'en soit le coût pour les autres. Le résultat en est le terrible gâchis des politiques désaccordées contradictoires et conflictuelles que nous connaissons et dans lequel tout le monde est perdant.

Tous les groupes humains devraient au contraire accepter d'une manière pragmatique et dans leur propre intérêt, le fait tout net qu'ils sont une partie, une parcelle d'un système mondial toujours plus intégré. Un réseau très serré d'interrelations écologiques, technologiques, économiques, sociopolitiques et sécuritaires les lie organiquement les uns aux autres en dépit de leur hétérogénéité culturelle, de leur pluralisme, de leurs différences de régimes et de leurs niveaux de développement inégaux. Ce système les porte tous dans sa course, si bien que tous sont destinés à avoir un avenir commun pour le meilleur et pour le pire. Aucun d'entre eux, pas même ceux qui sont à présent les plus forts et les plus riches, ne peut se désolidariser des autres et choisir des buts et des options indépendamment des grandes alternatives de l'humanité.



Sommaire

Où allons-nous ? P 1

Recommandations de L'assemblée générale Ouest-Africaine P 2

F.I.A.N. P 4

Les chemins de la solidarité P 5

Participations au Conseil d'Administration P 6

Échos du CA P 7

Composition du CA P 8

L'Ours

Recommandations de l'Assemblée Générale Ouest-Africaine

Les 14 et 15 Août 2008, s'est tenue à Saint Jean Eudes à Cotonou (BENIN), la quatrième Assemblée Générale Ouest-Africaine de Solidarité Mondiale contre la Faim. Elle a réuni douze délégués venus du Bénin, du Burkina Faso, du Sénégal et du Togo.

Les Rapporteurs sont Messieurs AGNON Kodjo A. et KOCOY Yaovi Jacques. Ils seront aidés de M. John AGBELI.

Recommandations à l'endroit du Conseil d'Administration

BURKINA FASO

Compte tenu du fait que les crédits alloués ont permis à certains groupements démobilisés de reprendre les cotisations et vu le nombre de groupements en attente, l'Assemblée Générale Ouest-Africaine recommande d'ouvrir une deuxième ligne de crédit de 1 000 000 F CFA en 2009.

Demande refusée(4 voix contre, 2 abstentions, 2 pour)

BENIN

Etant donné que les groupements ont bloqué plus de la moitié des fonds alloués au micro-crédit, l'Assemblée Générale Ouest-Africaine recommande qu'une mission conduite par le Secrétaire Fédéral, Monsieur KUADJO, en sa qualité d'Administrateur chargé de zone, se rende sur le terrain. Du rapport de cette mission dépendra la suite à donner.

Le CA mandate Monsieur Kuadjo Yaovi pour une mission auprès des groupements après que l'ONG CERIDAA et le comité de suivi auront tenté de les sensibiliser à nouveau.

SENEGAL

L'ONG ADID vient de signer sa convention avec SMF. L'Assemblée Générale Ouest-Africaine recommande au CA de lui permettre de faire ses preuves, de faire adhérer beaucoup de groupements en 2009 et de mettre en place un comité de suivi avant de bénéficier en 2010 d'une ligne de crédit.

Accord à l'unanimité.

TOGO NORD

L'ALSMF a fait des efforts pour redonner à SMF son image dans la zone. La ligne de crédit a servi à remobiliser certains groupements.

L'Assemblée Générale Ouest-Africaine recommande qu'une ligne de crédit de cinq cent mille (500 000) CFA lui soit accordée de plus en 2009 pour lui permettre de poursuivre cet effort.

Accord (5 voix pour , 2 abstentions)

TOGO SUD

L'Assemblée Générale Ouest-Africaine recommande qu'il n'y ait pas de ligne de crédit jusqu'à nouvel ordre.

Le CA prend acte.

Recommandations générales à l'endroit du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Africaine, après avoir étudié tous les problèmes liés aux cotisations, aux financements des projets et aux remboursements, recommande au CA de :

- maintenir le plafond de financement des projets à trois millions (3 000 000 F CFA) *
- maintenir le pourcentage de financement à 50 % de subvention et 50 % de prêt sans intérêt.

Toutefois, les projets dont les dossiers attendent 5 ans et plus seront financés à 70% de subvention 30 % de prêt pour tenir compte de l'inflation.

* 3.000.000 F CFA = 4.573 €

Accepté au cas par cas avec justification du retard (unanimité)

Pour mobiliser des fonds complémentaires en vue de soutenir le financement des Comités de suivi, les ONG conventionnées et les Comités de suivi peuvent approcher les partenaires locaux. Par conséquent, ils souhaitent disposer des nouveaux documents de reconnaissance de SMF. La question de la retenue des 2/7 des cotisations a été débattue. Les Comités de suivi ont évoqué le fait que cette somme ne suffit pas pour un bon encadrement des groupements. L'Assemblée Générale Ouest-Africaine a proposé que cette retenue soit portée à 3/7 à partir de 2009.

En 2009, les comités de suivi enverront tous les 3 mois un rapport d'activités et financier. Si c'est correct, le CA donnera son accord pour 3/7 en 2010.

Recommandations à l'endroit des ONG conventionnées et des Comités de suivi

L'Assemblée Générale Ouest-Africaine de SMF, après avoir passé en revue les problèmes liés aux cotisations, au financement des projets et au recouvrement de la partie prêt des projets dans les différentes zones, recommande aux ONG conventionnées et aux Comités de suivi :

- ? de redoubler d'effort dans la collecte des cotisations et le recouvrement des prêts en retard.
- ? d'aider les groupements à rédiger leurs projets en temps opportun
- ? qu'à partir de 2009, tous les emprunts liés aux projets soient d'une durée de trois (03) ans au plus . A cet effet, l'Assemblée Générale Ouest-Africaine demande aux ONG et aux Comités de suivi d'être raisonnables dans l'élaboration des projets.
- ? que le montant des cotisations soit maintenu à 3 500 F CFA. Pour faciliter le paiement de ces cotisations, les comités de suivi sont chargés de les récupérer fractionnées par mois ou par trimestre.
- ? d'organiser des Activités Génératrices de Revenues (Faires, conférence, Kermesse, Tombola, ...) pour mobiliser des fonds complémentaires en vue de soutenir le fonctionnement des Comités de Suivi.

Le cadre de la Journée Mondiale de l'Alimentation peut être utilisé.

Recommandations à l'endroit des groupements

L'Assemblée Générale Africaine de Solidarité Mondiale contre la Faim (SMF) tenue à Cotonou (Bénin) les 14 et 15 août 2008, encourage les membres des groupements à respecter leurs engagements à cotiser qu'ils aient un projet ou pas et invite les groupements dont les projets sont financés à penser à ceux qui attendent en remboursant dans les délais, la partie prêt de leur financement.



F. I. A. N.

Foodfirst Information and Action Network
Réseau d'Information et d'Action pour le droit à se nourrir



Les lecteurs de Monda Solidareco connaissent déjà quelques uns des réseaux avec lesquels Solidarité Mondiale contre la Faim a collaboré : Réseau Solidarité, qui agit à la manière d'Amnesty International pour les cas où les droits économiques sont violés. Réseau Européen pour l'Afrique Centrale (EURAC) avec lequel SMF a travaillé au temps où il s'appelait « Réseau Européen pour le Congo ». Voici aujourd'hui un autre réseau spécialisé dans le droit à la nourriture : FIAN. (Foodfirst Information and Action Network). Daniel Durand a rencontré Sébastien Eychennes, permanent du réseau à Grenoble, puis, de nouveau, à Nantes lors du Forum Mondial des Droits de l'Homme.

FIAN a été créé en 1986 par le groupe d'Amnesty International de Heidelberg (Allemagne). Il se veut indépendant de tout gouvernement, idéologie politique ou religion, avec statut consultatif auprès des Nations Unies.

FIAN considère le droit à l'alimentation comme un droit fondamental. Le réseau a des membres dans 50 pays, et principalement en Inde, en Norvège, Pays Bas, Suède, Brésil, Mexique, Hongrie, Îles Philippines. FIAN est assez peu implanté en Afrique (un bureau au Ghana). FIAN-France est membre du CRID, que nous connaissons bien.

Les groupes locaux étudient les cas, qui débouchent parfois sur des campagnes de lettres. Le siège, en Allemagne, organise le plaidoyer auprès de l'ONU, de la FAO et des instances européennes.

Plus de renseignements :

FIAN-France

15 rue Georges Jaquet

FR 38000 GRENOBLE

+ 33 (0)4 38 21 05 08

www.fian.fr

FIAN-International

Willy Brandt-Platz 5

DE 69115 HELDELBERG

+ 49 6221 6530030

www.fian.org

FIAN est née en 1986 à l'initiative d'un groupe de militants des droits de l'Homme basé à Heidelberg en Allemagne. Ces militants souhaitaient élargir leur champ d'action, en ne défendant pas uniquement les droits civils et politiques, mais en luttant aussi pour la concrétisation du droit à l'alimentation, pour tous.

Le mandat de FIAN :

FIAN a pour rôle de contribuer et de veiller, dans le monde entier, à l'application du droit à l'alimentation. FIAN agit essentiellement dans les pays du Sud, et soutient des petits paysans, des travailleurs agricoles, des travailleurs sans terre, des populations indigènes, pour qu'ils soient en mesure de se nourrir par leurs propres moyens.

Les différents rôles de FIAN international

- Analyser la situation sur le terrain par des missions d'enquête

FIAN envoie des équipes internationales dans des régions où des violations du droit à l'alimentation sont avérées ou suspectées.

- Lancer des campagnes de lettres

Pour obtenir la réalisation du droit à l'alimentation, l'action phare de FIAN est la mise en place de campagnes de lettres. Les organisations paysannes ou syndicales, informées d'un cas de violation du droit à l'alimentation sollicitent FIAN pour un soutien international car leur action seule ne suffit pas. La demande initiale émane toujours des victimes. Une fois toutes les informations vérifiées, si la violation est avérée ou si un événement grave survient (l'expulsion de paysans par exemple), une campagne de lettres est lancée.

Dans environ 60% des cas, ces campagnes permettent de mettre fin ou d'empêcher que des violations du droit à l'alimentation ne se produisent. En effet, les centaines, voire les milliers de lettres en provenance du monde entier, poussent les Autorités locales responsables à agir.

- Les lettres ouvertes

Dans les situations les plus urgentes, FIAN rédige des lettres ouvertes. Elles sont exclusivement envoyées par le Secrétaire Général de FIAN International. Elles permettent une réponse rapide et un appui immédiat. Elles servent également à dénoncer les violations de droits humains autres que le droit à l'alimentation (par exemple l'assassinats de militants)

- Le travail auprès des Nations Unies

FIAN mène un travail constant auprès des Nations Unies pour une meilleure protection des victimes et le respect du droit à l'alimentation à travers le monde.

- L'avancée du droit à l'alimentation

FIAN a joué un rôle clé dans la définition précise du droit à l'alimentation. L'ONG a contribué à la rédaction de textes de références comme « Les directives volontaires ». Actuellement elle contribue à la rédaction du protocole facultatif.

Les chemins de la solidarité

passent par la République Démocratique du Congo :

« Bonjour :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la joie des 8 membres de l'ADEF;

Un coup de pouce est donné à l'Association pour le développement socio-économique des femmes et familles de Kinshasa par la réception de la 2e tranche du fonds de roulement ;

ADEF est équipée des outils de travail indispensables pour son auto financement, achat des semences améliorées, ainsi que pour le paiement de travailleurs journaliers contribuant ainsi à l'agrandissement du maraîchage:

Les 8 membres sont relancés pour accroître leurs productions depuis cette date du 8 janvier 2009

Pour la solidarité mondiale à Kinshasa, OHYEE !

Madame Musau Adrienne

Présidente de l'ADEF Kinshasa »



ils passent aussi par le Togo :

Le groupement Ma Gloire a été financé pour un projet de maraîchage. Ses responsables envoient régulièrement des rapports d'activité. Voici le dernier reçu en septembre :

« Le groupement Ma Gloire a fait comme activité 2007 la culture de la tomate et de l'oignon. La culture a été bonne mais la vente ne l'a pas été à cause de l'abondance de la tomate, raison pour laquelle nous n'avons remboursé que 150.000 F CFA et que nous avons ralenti notre activité en 2007.

Nous avons repris nos activités en septembre 2008 en semant du maïs frais, nous y ajouterons d'autres cultures comme l'épinard, l'oignon et le gombo.

Malgré les difficultés que nous avons connues en 2007, le groupement Ma Gloire tient à vous rassurer, il n'est pas découragé et fera tout son possible pour rattraper ce qu'il a perdu. »

Le groupe ADEF a présenté un projet de maraîchage (07.01.CD) à Kinshasa. La première tranche de financement a permis d'acheter une moto-pompe, un moulin, des brouettes, des bottes, etc.

La deuxième tranche de financement reçue en janvier a été consacrée à l'achat de semences .



Le groupe Ma Gloire a bénéficié d'un financement pour du maraîchage à Aného au Togo (projet n° 03.05.TG) en 2005.

Dès 2006 SMF recevait le premier remboursement. Quelques imprévus ont obligé le groupement à ne faire qu'un deuxième remboursement partiel mais les compte-rendus sont là et le contact perdue.

Participations au Conseil d'Administration par Bakary Ouattara et par Fodé Bayo.

Bakary Ouattara est président du Groupement Koboro à Dodougou et président du comité de suivi de la zone de Bobo Dioulasso et Fodé Bayo est président de l'Association des Jeunes Sculpteurs du Houët à Bobo Dioulasso

Ma première participation à un Conseil d'Administration de SMF

Le samedi 13 septembre 2008 fut un grand jour pour moi et certainement pour les responsables des groupements africains et de comités de suivi que je représentais. Pour la première fois je rencontrais les administrateurs de Solidarité Mondiale contre la Faim et j'assistais pendant deux jours à la tenue des travaux du conseil d'administration.



Ma présence au CA m'a permis de découvrir la sérénité dans les débats qui se sont déroulés dans un esprit tout à fait démocratique ainsi que le traitement des dossiers de demande de financement soumis à l'appréciation des décideurs. A l'occasion j'ai pu rencontrer le maire de Nouaillé-Maupertuis, Monsieur Henri Bosc, et trois de ses collaborateurs que j'ai remerciés de vive voix pour la participation de sa commune au co-financement du projet de culture attelée du groupement Koboro actualisé cette année.

Solidarité Mondiale contre la Faim constitue un soutien aux populations les plus démunies de la planète ; à travers son œuvre elle aide les populations à pouvoir compter sur elles-mêmes à travers le financement des projets de développement communautaire. D'une manière générale je pense avoir apporté un peu d'éclaircissement sur le fonctionnement des groupements et surtout sur le comité de suivi que je préside dans la zone de Bobo Dioulasso. Ce que je déplore est le fait que le CA ne se mette pas souvent dans la peau des Africains ; il est parfois hésitant quant à la prise de décision émanant des recommandations des AG Africaines. Cette situation nous expose souvent en position de faiblesse face au problème de non remboursement des prêts accordés et de cotisations.

Bakary Ouattara-

~~~~~



L' A. J. S. H. ( Association des Jeunes Sculpteurs du Houet ) était représentée au Conseil d'Administration de S.M.F. (Solidarité Mondiale contre la Faim ) par son président Mr Bayo Fodé. La journée du 14 septembre 2008 nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement de S.M.F.

Cette réunion est très importante pour resserrer les liens entre la S.M.F. et l'A.S.J.H., mieux nous comprendre, échanger et directement aller à l'essentiel dans notre action commune de lutte contre la faim.

C'était une joie de participer au renouvellement du bureau de S.M.F. Par ma voix , c'est aussi la voix des jeunes sculpteurs du Houet qui s'est fait entendre . Ma première participation au Conseil d' Administration à Nouaillé Maupertuis dans la ville de l'administrateur sub-saharien (Christian TRI ANNEAU) m'a montré que la S. M. F. se bat et continuera de se battre pour une cause commune, pour bouter la faim hors de

notre planète Terre .

Une deuxième participation dans le bief d'un autre grand Globidarien (Joël ANDRE-LANDAI S) à Joué Lès Tours était une fois encore la bienvenue pendant toute la journée du 07 / 12 / 2008.

Là-bas, j'ai bien compris comment les finances de la S. M. F. fonctionnent . J'invite tous les groupements adhérents à Solidarité Mondiale à redoubler d'effort , être à jour de leurs cotisations pour que le rêve de notre S. M. F. à nous tous se réalise , c'est à dire que la terre nourrira tout le monde si tout le monde se donne la main.

le président d' A. J. S. H., Fodé BAYO

<http://ajshsculpture.skyrock.com>

## 13 et 14 septembre 2008 à Nouaillé-Maupertuis

Cette séance du conseil d'administration a été en grande partie consacrée aux recommandations de l'Assemblée Générale d'Afrique de l'Ouest.(page XX) et de ce fait conduit les administrateurs à s'interroger sur certains points comme la rédaction des contrats, la durée de l'échéancier de remboursement du prêt ou encore le montant du financement des projets.

### Nouvelle règle de communication

La règle à SMF est la relation directe entre l'administrateur et le correspondant du groupement. Or depuis l'appui apporté par les ONG conventionnées puis le travail fourni par les comités de suivi, les échanges se sont quelque peu compliqués. Le CA a donc décidé que chaque courrier postal ou courriel doit être adressé simultanément au groupement, à l'administrateur, à l'ONG encadrante et au comité de suivi.

### Communication toujours

Depuis la généralisation des communications internet, il y a parfois des blocages dans les échanges, difficultés de connexion, virus, ... Dans ces cas, il est demandé aux responsables d'ONG conventionnées de faire l'effort d'aller dans un cyber au moins une fois par semaine pour entretenir une communication régulière.

### Formation

Lors de l'assemblée générale africaine, les participants ont émis le vœu qu'une formation rigoureuse soit proposée aux responsables des comités de suivi. Le CA a accepté le principe. Le Secrétaire fédéral proposera thèmes, date et coût de cette formation.

Le séminaire de formation pluridisciplinaire demandé par l'Association locale de SMF de Sokodé est maintenu.

Signature en séance du contrat de solidarité entre SMF et le groupe ADEF par M.Kuadjjo Yaovi, secrétaire fédéral.

### Projets déclarés finançables

04.08.TG : VACMAR

08.01.BF : ESPOIR

08.02.CD : PROSPADEC

08.03.TG : BIDJOUGOU

### Tee-shirts :

Jean-Pierre Bouré a apporté un lot de tee-shirts blancs avec le logo de SMF bleu. Ils seront mis en vente 7 € lors de nos manifestations et 10 € par correspondance.



### Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

SMF a signé en tant qu'association la Déclaration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la DUDH. Cette déclaration proposée par l'ASCOP (Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples) rappelle que les articles 28 et 21.3 notamment ne sont pas appliqués (cf Monda Solidareco n° 95, page 2)

## 6 et 7 décembre 2008 à Joué-lès-Tours

Au cours de ce CA, peu de décisions marquantes ont été prises. Il s'est agi du travail habituel, analyse de la situation, des finances et étude approfondie des dossiers.

Les élections des délégués européens sont reportées sine die faute d'un nombre suffisant de candidatures. Celles des délégués africains auront lieu en 2010, il est temps de réfléchir à leur organisation.

Afin de créer un réseau Solidarité Mondiale contre la Faim en Afrique Centrale, David Ngoy Tshite d'ECOFAM-Congo (Kinshasa) souhaite entrer en relation avec les globidariens de cette région. D. Charier enverra leurs adresses électroniques à J. De La Cruz qui ouvrira un espace d'échanges.

### Projet éligible

Le projet de stockage et revente de produits vivriers de la Fédération des Unions des Organisations Paysannes (FUOP) de Houeyogbé du Bénin est déclaré éligible et porte le numéro 08.04.BJ.

*Prochaines réunions : les 28 février et 1er mars à Braye-sous-Faye (Richelieu, 37), les 20 et 21 juin à Saint-Aubin de Luigné (49) puis les 5 et 6 septembre à Niort (79).*

DC

## Qui fait quoi au sein du Conseil d'Administration ?

Au cours du dernier conseil d'administration il a été procédé au renouvellement du bureau et à quelques changements dans les tâches confiées aux administrateurs.

**Le bureau**, qui a un pouvoir de décision hors de séances du Conseil s'il s'agit de questions urgentes et exceptionnelles, est composé du secrétaire fédéral, Yaovi Kuadjo (réélu), de deux secrétaires fédéraux adjoints Danièle Charier et John De La Cruz (réélus) et d'un trésorier Daniel Durand (réélu)

Parmi les membres du conseil d'administration, on compte **les délégués élus** d'Afrique de l'Ouest Dramane Traoré et René Tchibénu ainsi que le délégué élu de l'Europe, John De La Cruz.

John De La Cruz est occupé à la refonte du **site internet** et à la maintenance de la base de données « dossiers et projets ». Il s'emploie également à la mise en place d'un système de visio-conférence qui permettrait à nos amis éloignés de participer aux séances de travail.

**La gestion des adhésions et des finances** est assurée par Daniel Durand. Il est aussi directeur de publication et imprimeur du bulletin Monda Solidareco maqueté par Danièle Charier.

**Le comité de rédaction du bulletin** est composé de Alain Bal, Danièle Charier, Daniel et Odile Durand, Joël André-Landais, Christian Trianneau et Patrick Philippe. Les rédacteurs des articles sont trop souvent les administrateurs, nous attendons vos compte-rendus, vos réflexions, vos idées.

**La promotion de Solidarité Mondiale contre la Faim** pour se faire connaître, augmenter le nombre d'adhérents et récolter de l'argent est assurée par Daniel et Odile Durand au cours de leurs engagements auprès d'autres associations, par Claude Tellier quand il s'agit de trouver des entreprises généreuses, par Danièle Charier pour l'édition d'une brochure d'information et de Jean-Pierre Bouré pour la conception d'objets portant le logo de SMF à vendre, stylos, tee-shirts, etc.

Les changements concernent le **traitement des dossiers** :

Joël André-Landais étudiera désormais les dossiers du **Bénin**, et conserve ceux de **l'Amérique latino-indienne hispanophone**



Yaovi Kuadjo sera administrateur délégué pour le Bénin.

Christian Trianneau conserve les dossiers **du Sahel, de la Côte d'Ivoire et ceux du Brésil**,

Daniel Durand est responsable des projets de **l'Est de l'Afrique : "Les Grands Lacs" (Kivu en République Démocratique du Congo, Tanzanie, ...)**

Danièle Charier poursuit l'étude des dossiers de **l'Afrique Centrale (Provinces Ouest de RD Congo, Centrafrique, ...)** ainsi que ceux de **Haïti et de la Région Centrale du Togo**,

et Claudine Tournier a pris la responsabilité des dossiers du **Togo, Région Maritime et Région des Plateaux**.

DC

**monda solidareco**

est un bulletin édité par **SOLIDARITÉ MONDIALE CONTRE LA FAIM**

### A VOTRE DISPOSITION :

- a des feuilles d'adhésion.
- a des tracts « projets ».
- a des bulletins supplémentaires.
- a Le règlement Fédéral de Solidarité Mondiale contre la Faim  
*Une participation aux frais est la bienvenue (3 € ou plus)*

(Europe seulement) :

- a Des **chemisettes blanches 20 €** et **polos blancs** avec logo « Fonds Mondial ». Toutes tailles. 15 €+ **franco de port**
- a des **enveloppes DL** (11 cm x 22 cm) « Solidarité Mondiale contre la Faim » + logo. 6 € les 100 + frais d'envoi 3 €.
- a des tee-shirts **10 € franco de port**
- a des photos.

### COTISATIONS - DONNÉES - ABONNEMENTS - COMMANDES : *Comment payer ?*

a par chèque à l'ordre de **Globidar**.

a par virement postal au **CCP PARIS 10.734.96.Z** à l'ordre de "**SOLIDARITE MONDIALE CONTRE LA FAIM**" ou par virement **automatique (RIB)** :  
FR21 2004 1000 0110 73496Z020 56

a Nous acceptons aussi tous billets de banque sous enveloppe ordinaire.

a Par **Paypal** depuis le site [www.globidar.org](http://www.globidar.org).

a chez **FEL** et **UEA**, compte **MFSK-g** (Belgique, Pays Bas et Espérantistes)

*La comptabilité est tenue à l'adresse du bulletin*

Sur l'étiquette-adresse de l'enveloppe figure la date approximative de votre dernière participation financière.

### COTISATIONS ET DONNÉES REÇUS (2008)

|                 |                |
|-----------------|----------------|
| Juillet : 839 € | Oct. : 1 309 € |
| Août : 567 €    | Nov. : 1639 €  |
| Sept : 2 826 €  | Déc. : 2862 €  |

**MONDA SOLIDARECO** est édité en Espéranto et en Français

**Comité de rédaction** : Alain Bal, Danièle Charier, Daniel et Odile Durand, Joël André-Landais, Christian Trianneau, Patrick Philippe

**Photos** : Photothèque SMF

**Dessins** : Yasmina Sahraoui.

**Abonnement annuel** : 5,00 €

Directeur de publication : D. Durand  
CPPAP n° 0410 G 86482.

Imprimerie associative

**Tél.** : [+33](0) 241 784 775

[info@globidar.org](mailto:info@globidar.org)

<http://www.globidar.org>

**MONDA SOLIDARECO**

Les Nids

FR 49190 Saint-Aubin de Luigné  
France